

ORDRES DE RENVOI

JEUDI 14 mars 1957.

*Il est ordonné*—Que le nom de M. Stanton soit substitué à celui de M. Michener sur la liste des membres dudit Comité.

JEUDI 28 mars 1957.

*Il est ordonné*—Que le nom de M. Bryce soit substitué à celui de M. Gillis sur la liste des membres dudit Comité.

*Certifié conforme.*

*Le greffier de la Chambre,*  
LÉON-J. RAYMOND.